

Avec ou sans arbres ?

Auparavant, nos bulletins d'avalanches décrivaient les conditions pour les zones dénudées (alpin) et forestières (subalpin) Comme la plupart des bulletins canadiens utilisent dorénavant tous le même format, celui des Chic-Chocs comporte maintenant les 3 bandes d'altitudes reconnues au niveau nord-américain :



← Alpin

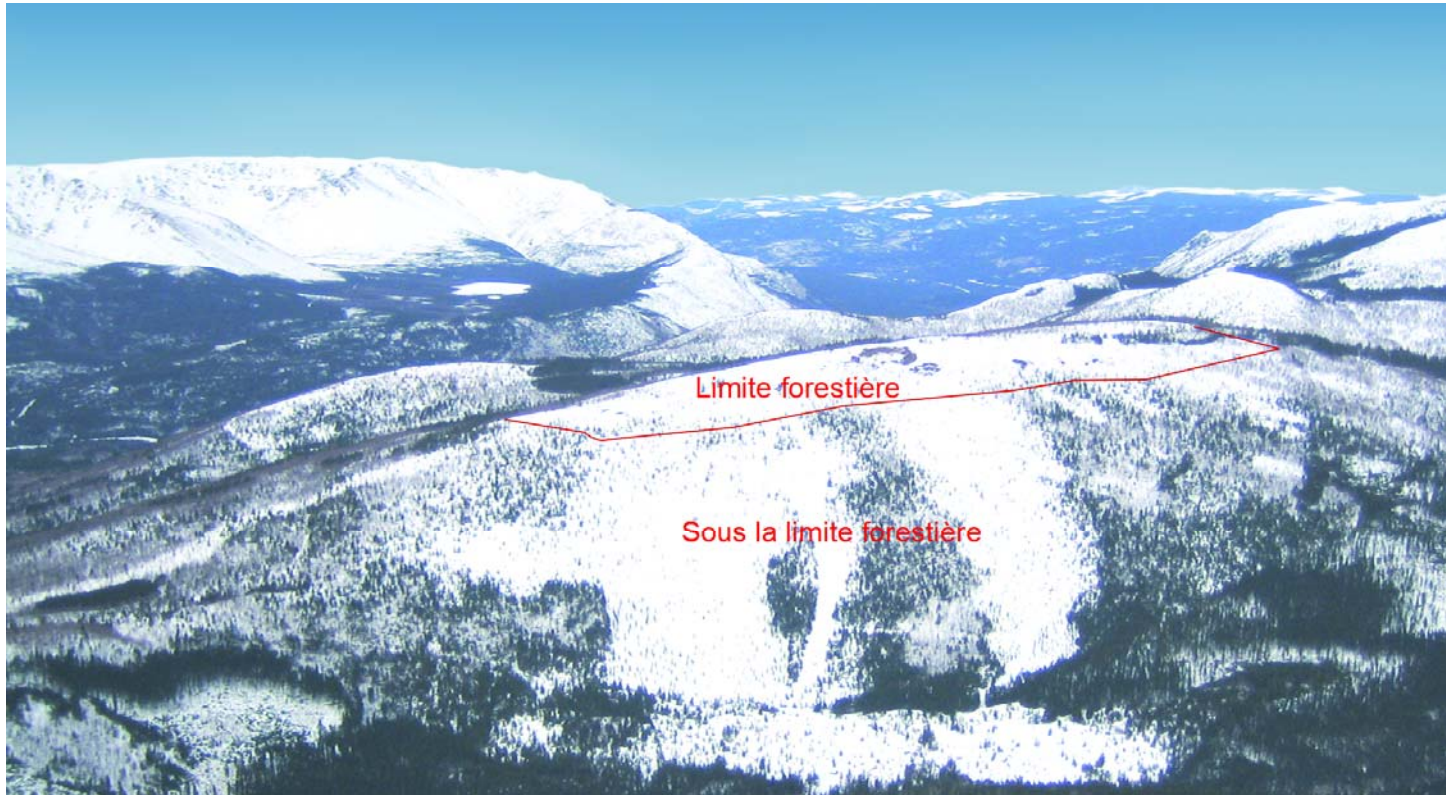
← Limite forestière

← Sous la limite forestière

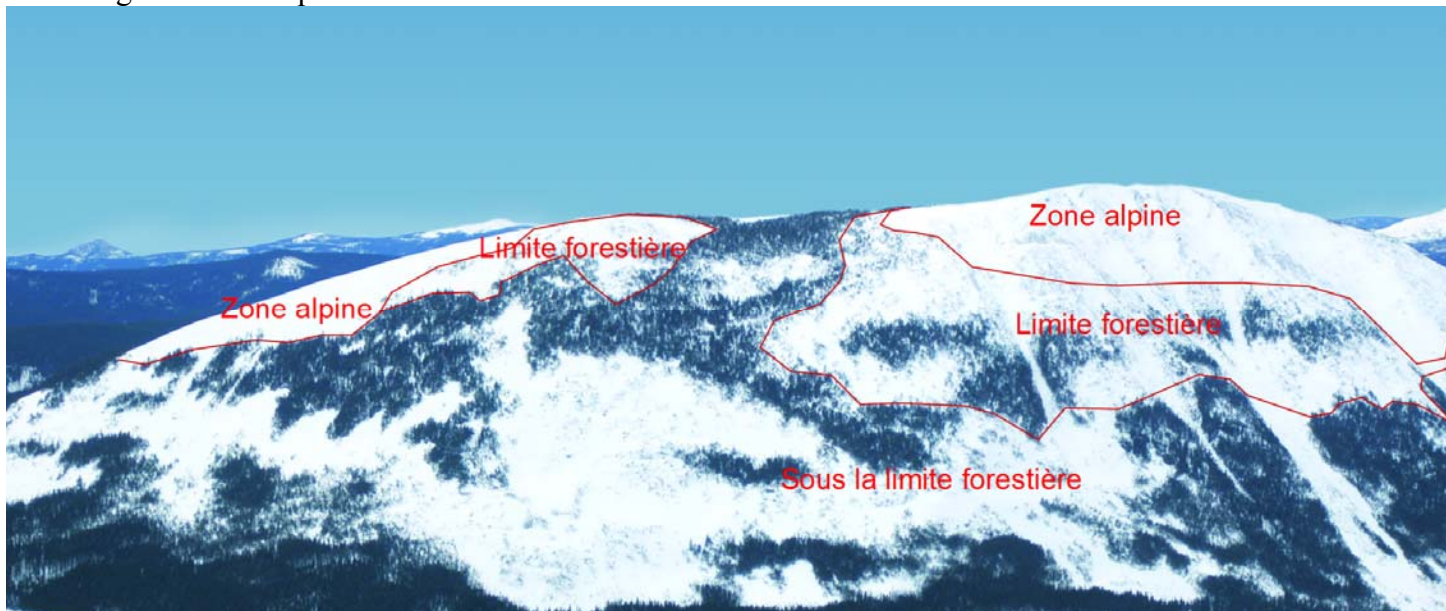
Alpin : Zone située en haut de la limite forestière. Des arbres isolés peuvent être présents à l'extrémité inférieure de cette bande d'altitude, mais ils cèdent rapidement leur place à de grandes étendues ouvertes menant à des crêtes et des sommets. Cette bande entière est très exposée aux effets du vent.

Limite forestière : Aussi connue comme subalpin, cette bande est une transition entre l'alpin et les zones densément boisées situées plus bas et elle est de largeur variable selon les différentes montagnes. Les arbres y sont présents mais généralement de petite taille ($\leq 3m$), souvent séparés par de larges ouvertures plus exposées au vent.

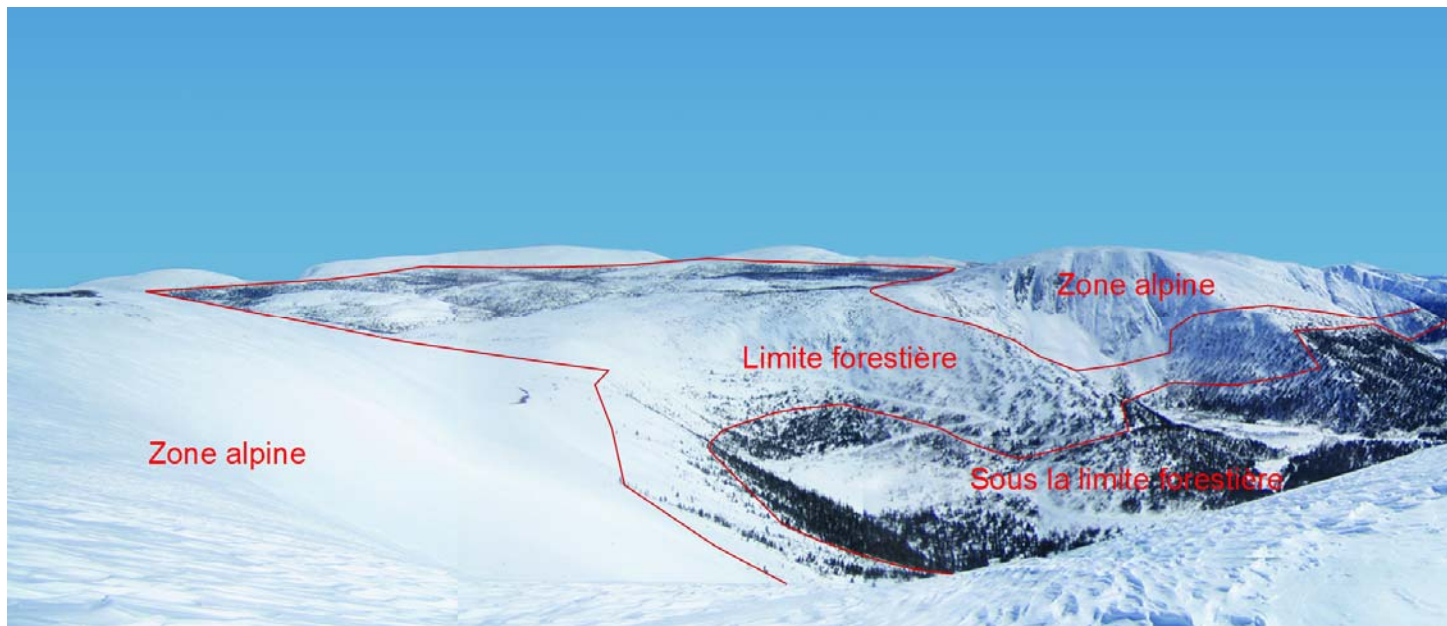
Sous la limite forestière : Zone densément boisées qui peut contenir des ouvertures et des clairières suffisamment grandes pour créer des avalanches de petite taille. Les zones d'écoulement et de dépôt des avalanches provenant des bandes d'altitude supérieures s'y retrouvent souvent.



Les grandes ouvertures des Champs-de-Mars sont issues d'un feu de forêt et de travaux d'aménagement subséquents. Elles sont sous la limite forestière.



Au mont Hog's Back, la bande sous la limite forestière comporte de nombreuses ouvertures à cause du substrat rocheux qui y limite la présence des arbres.



Dans le secteur des Mines Madeleine, on retrouve une succession des 3 bandes d'altitude beaucoup mieux définie. Cependant, l'exploitation de cette mine de cuivre y a laissé de grandes ouvertures sous la limite forestière.